

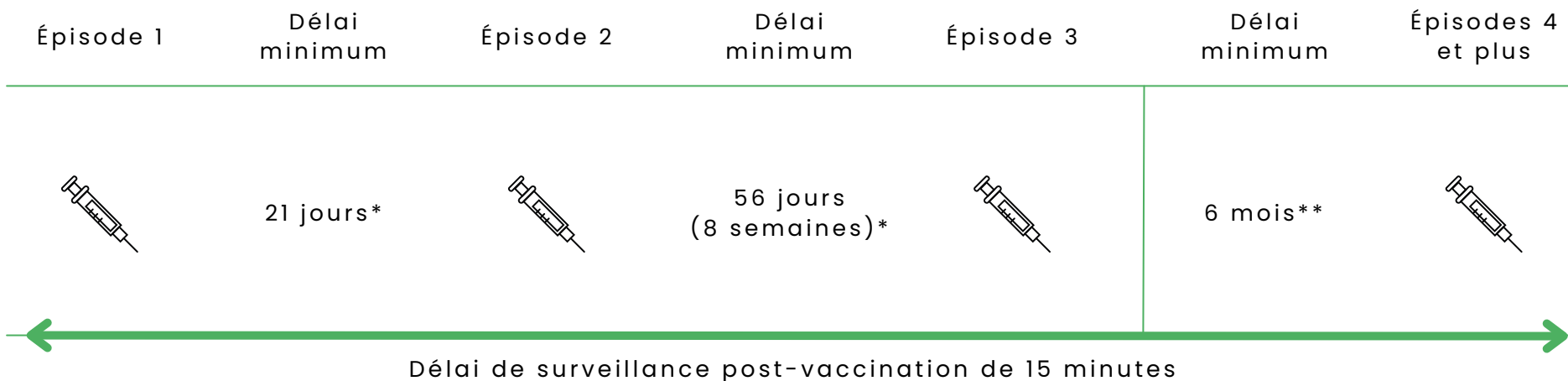
Vaccination des 6 mois-4 ans (Pfizer forme pédiatrique 3 µg/dose)

Attention :

- Les enfants éligibles doivent présenter au moins une comorbidité (liste dans le [DGS-URGENT N°2023-03](#) du 19/01/2023) ou vivre dans l'entourage d'une personne immunodéprimée.
- La vaccination doit avoir été prescrite par un médecin.
- L'administration doit se faire avec un dosage de 3 µg d'ARNm par dose (différent du dosage de vaccin adapté aux enfants de 5 à 11 ans de 10 µg/dose).
- L'autorisation parentale des deux parents est en principe nécessaire (voir le [DGS-URGENT N°2023-03](#) du 19/01/2023 pour plus d'informations).

Schéma vaccinal initial

Rappel annuel



*En cas d'infection Covid intercurrente, c'est-à-dire entre le dernier épisode vaccinal et la date prévue de la dose suivante, il est recommandé de respecter un délai minimal de 3 mois après l'infection.

Attention : même en cas d'infection au Covid-19 survenue avant le début du schéma vaccinal ou en cas d'infection covid intercurrente, les trois doses devront *in fine* être réalisées, pour garantir une protection optimale.

**En cas d'infection Covid intercurrente, c'est-à-dire entre le dernier épisode vaccinal et la date prévue du rappel, il est recommandé de respecter un délai minimal de 6 mois après l'infection.

☎ 02 38 9116 53

✉ contact@urps-infirmiers-centre.fr

🌐 urps-infirmiers-centre.fr

📍 URPS des infirmiers Centre - Val de Loire
Le Galaxie, Rue des Châtaigniers
45160 ORMES